

**OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE**



INITIEE PAR

TECHNOLOGIES SAS

PRESENTEE PAR



**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT
JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE
TECHNOLOGIES SAS**



Le présent document relatif aux autres informations de la société Technologies SAS a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« AMF ») le 14 mai 2019, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction de l'AMF n° 2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Technologies SAS.

Le présent document complète la note d'information conjointe relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Technologies SAS visant les titres de la société Quotium Technologies (la « **Société** » ou « **Quotium Technologies** »), sur laquelle l'AMF a apposé le visa n°19-197 en date du 14 mai 2019, en application d'une décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information Conjointe** »).

Des exemplaires du présent document et de la Note d'Information Conjointe sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Technologies SAS
84-88, Boulevard de la Mission
Marchand,
92400 Courbevoie
France

Portzamparc Groupe BNP Paribas
13, rue de la brasserie
44100 Nantes
France

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique de retrait, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1.	Rappel des caractéristiques de l'offre	3
2.	Présentation de l'Initiateur	4
2.1.	Renseignements d'ordre général concernant Technologies SAS.....	4
2.1.1.	Dénomination sociale et numéro d'identification	4
2.1.2.	Forme juridique et nationalité	4
2.1.3.	Siège social.....	4
2.1.4.	Exercice social.....	4
2.1.5.	Objet social.....	4
2.1.6.	Durée	5
2.2.	Renseignements concernant le capital social de Technologies SAS.....	5
2.2.1.	Capital social	5
2.2.2.	Forme des actions.....	5
2.2.3.	Cession et transmission des actions.....	5
2.2.4.	Droits attachés aux actions	6
2.2.5.	Répartition du capital social	6
2.2.6.	Instruments financiers non représentatifs du capital	6
2.2.7.	Autres titres donnant accès au capital.....	6
2.2.8.	Pacte d'actionnaires	6
2.3.	Administration, direction et contrôle de Technologies SAS	6
2.4.	Activités de Technologies SAS	7
3.	Mode de financement de l'offre et frais liés	8
3.1.	Frais liés à l'Offre.....	8
3.2.	Coût et mode de financement de l'Offre	8
4.	Situation comptable et financière consolidée de Technologies SAS.....	8
4.1.	Bilan	8
4.2.	Compte de résultat.....	11
4.3.	Autres informations.....	13
5.	Restriction concernant l'Offre à l'étranger.....	14
6.	Personne assumant la responsabilité de l'information relative à Technologies SAS.....	14

1. Rappel des caractéristiques de l'offre

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 236-3 et 237-1 du Règlement Général de l'AMF (« **RG AMF** »), la société Technologies SAS, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 84-88 boulevard de la Mission Marchand, 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 325 826 469 (désignée indifféremment l'« **Initiateur** » ou « **Technologies SAS** ») propose de manière irrévocable aux actionnaires de la société Quotium Technologies, société anonyme à conseil d'administration, dont le siège social est situé à la même adresse au 84-88 boulevard de la Mission Marchand, 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 322 548 355 et dont les actions sont admises aux négociations sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code FR0010211615 (désignée indifféremment la « **Société** » ou « **Quotium Technologies** »), d'acquérir dans le cadre de la présente offre publique de retrait (l'« **Offre Publique de Retrait** » ou l'« **Offre** ») qui sera immédiatement suivie d'une procédure de retrait obligatoire (le « **Retrait Obligatoire** ») la totalité de leurs actions Quotium Technologies au prix de 11,30 euros par action (le « **Prix de l'Offre** »).

A la date de la Note d'Information Conjointe, Technologies SAS détient 1 638 279 actions et 3 228 148 droits de vote de la Société, représentant 99,15 % du capital social et 99,52 % des droits de vote théoriques de la Société, sur la base d'un nombre total de 1 652 406 actions et 3 243 794 droits de vote théoriques, en application de l'alinéa 2 du I de l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF.

L'Offre porte sur l'ensemble des actions Quotium Technologies en circulation non détenues par l'Initiateur à l'exception des 1 996 actions auto-détenues par la Société et de 2 actions détenues par Madame Elsane Guglielmino (Président Directeur Général de Quotium Technologies) et Monsieur Michel Tibérini (Président de Technologies SAS et Administrateur de Quotium Technologies), ces actions étant soumises à un engagement collectif de conservation des titres dans le cadre de l'article 787B du Code Général des Impôts.

L'offre porte ainsi sur 12 129 actions Quotium Technologies, représentant 0,73% du capital et 0,42 % des droits de vote.

Dans le cadre du Retrait Obligatoire, les actions Quotium Technologies non détenues par Technologies SAS seront transférées à l'Initiateur moyennant une indemnisation identique au prix de l'Offre Publique de Retrait, soit 11,30 euros par action.

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun autre droit, titre de capital ou instrument financier pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de la Société, que les actions de la Société.

Portzamparc Société de Bourse, filiale du Groupe BNP Paribas, en tant qu'établissement présentateur de l'Offre (ci-après l'« **Etablissement Présentateur** » ou « **Portzamparc** »), a déposé le projet d'Offre auprès de l'AMF le 24 avril 2019. Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du RG l'AMF, Portzamparc garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Initiateur est la société Technologies SAS, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 84-88 boulevard de la Mission Marchand, 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 325 826 469.

2. Présentation de l'Initiateur

2.1. Renseignements d'ordre général concernant Technologies SAS

Technologies SAS a été immatriculée au registre du commerce de Nanterre sous le numéro d'identification 325 826 469.

2.1.1. Dénomination sociale et numéro d'identification

La société a pour dénomination : « **TECHNOLOGIES** ».

Dans tous les actes émanant de la société et destinés aux tiers, cette dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement et lisiblement des mots "Société par Actions Simplifiée" ou des initiales "S.A.S.", et de l'énonciation du montant du capital social.

2.1.2. Forme juridique et nationalité

La société est une société de droit français de forme par actions simplifiée.

2.1.3. Siège social

Le siège social est fixé au 84 – 88 Boulevard de la Mission Marchand, 92400, Courbevoie. Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou des départements limitrophes et partout ailleurs par simple décision du Président.

En cas de transfert décidé par le Président, celui-ci est habilité à modifier les statuts en conséquence.

2.1.4. Exercice social

L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

2.1.5. Objet social

La société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- La fourniture de services, la fabrication et la distribution de produits aux entreprises et aux particuliers. Ces services et produits sont destinés à améliorer la productivité des entreprises et aux loisirs des individus ;
- La création et l'acquisition des produits de son exploitation ;
- La prise de droits de distribution (brevet produit) ou l'achat de biens à exploiter (immobilier, véhicules, navires, etc.) ;
- La production et l'édition musicale et vidéographique sous toutes ses formes, sur tous supports et par tous moyens ;
- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance, de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation, de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre de ces activités,
 - La prise, l'acquisition, l'exploitation, ou la cession de tous procédés ou brevets concernant ces activités,
 - La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe,
 - Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
- La définition des orientations stratégiques du groupe que la société compose avec ses filiales, la participation active à la conduite de sa politique et au contrôle des filiales, directes et indirectes, en France et dans tous pays, et la réalisation à leur profit de prestations de services et de conseil de toute nature (notamment administrative, comptable, financière ou immobilière).

2.1.6. Durée

La durée de la société est fixée à **99 années** à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation décidée par les associés, selon tout moyen à leur convenance.

2.2. Renseignements concernant le capital social de Technologies SAS

2.2.1. Capital social

Le capital social est fixé à la somme de TROIS MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE DEUX SIX CENT EUROS (3.862.600 Euros). Il est divisé en **27.590** actions d'une seule catégorie de **140 €** de valeur nominale chacune, libérées intégralement.

2.2.2. Forme des actions

Les actions doivent obligatoirement revêtir la forme nominative. Elles sont inscrites au nom de leur titulaire dans des comptes tenus par la société sous la responsabilité du président.

2.2.3. Cession et transmission des actions

La transmission des actions s'opère par virement de compte à compte sur instructions signées du cédant ou de son représentant qualifié.

L'associé souhaitant transmettre ses titres (ci-après "le cédant") notifiera par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte extrajudiciaire, le projet de transmission à la Société avec indication du bénéficiaire, du nombre d'actions ou titres concernés par la transmission, de leur prix ou valorisation, s'il s'agit d'une cession à titre onéreux ou de leur estimation s'il s'agit d'une cession à titre gratuit, et des autres conditions de la transmission.

En cas de transmission des actions par voie de succession ou d'adjudication, le bénéficiaire de la transmission (ci-après "l'ayant cause") devra, dans un délai de 30 jours à compter de la date à laquelle il a eu connaissance de cette transmission, notifier cette transmission à la Société avec indication du

nombre d'actions ou titres concernés par la transmission, de leur prix ou valorisation, s'il s'agit d'une cession à titre onéreux ou de leur estimation s'il s'agit d'une cession à titre gratuit, et des autres conditions de la transmission.

Dans les 8 jours de la réception des notifications mentionnées aux alinéas 1 et 2 du présent article, le Président en adressera la copie aux associés.

Toutes notifications seront faites par lettre recommandée ou acte extrajudiciaire.

2.2.4.Droits attachés aux actions

Outre le droit au versement de dividendes (article 28 des statuts), les statuts ne prévoient aucun droit particulier attaché aux actions Technologies SAS.

2.2.5.Répartition du capital social

Le capital de Technologies SAS est détenu à 100% par HOLDITEC SARL, 5 Boulevard Royal, L2449, Luxembourg.

2.2.6.Instruments financiers non représentatifs du capital

A la date du présent document, Technologies SAS n'a émis aucun instrument financier non représentatif du capital.

2.2.7.Autres titres donnant accès au capital

A la date du présent document, aucun titre donnant accès au capital n'a été émis par Technologies SAS.

2.2.8.Pacte d'actionnaires

Il n'y a pas de pacte d'actionnaires en vigueur vis-à-vis de Technologies SAS.

2.3. Administration, direction et contrôle de Technologies SAS

2.3.1.Direction de l'Initiateur

Technologies SAS est gérée et administrée par un Président, personne physique ou morale pouvant avoir la qualité d'associé ou, s'il s'agit d'une personne physique, de salarié.

Le président est nommé par décision collective des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 21-2.

Lorsqu'une personne morale est nommée Président, ses dirigeants sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilités civile ou pénale que s'ils étaient Président en leur nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale, qu'ils dirigent.

Le Président est révocable à tout moment par décision collective des associés, aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 21-2 des statuts de l'Initiateur.

Le Président de Technologies SAS est Monsieur Michel Tibérini.

2.3.2.Directeurs généraux de l'Initiateur

Sur proposition du Président, la collectivité des associés peut nommer un directeur général, personne physique ou morale ayant à titre habituel le pouvoir d'engager la Société. Le directeur général peut ou non être associé, ou, s'il s'agit d'une personne physique, salarié de la société.

Lorsqu'une personne morale est nommée directeur général, ses dirigeants sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilités civiles ou pénales que s'ils étaient directeur général en leur nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'ils dirigent.

Les fonctions de directeur général prennent fin dans les mêmes conditions que celles du Président.

2.3.3.Comité d'orientation stratégique

La définition et la conduite de la politique et de la stratégie de l'ensemble des sociétés filiales de la société Technologie SAS sont déterminées par un comité d'orientation stratégique dont l'objet est d'animer effectivement la société et ses filiales.

Le comité d'orientation stratégique est composé de deux à quatre membres ayant voix délibérative, personnes physiques uniquement. Le comité d'orientation stratégique se réunit aussi souvent que besoin, et au moins quatre fois par an, sur convocation de son Président.

2.3.4.Commissaires aux comptes

L'assemblée générale ordinaire désigne un ou plusieurs commissaires aux comptes titulaires et un ou plusieurs commissaires aux comptes suppléants dans les conditions légales.

Ils certifient la régularité et la sincérité des comptes annuels et remplissent toutes missions prévues par la loi. Ils sont nommés pour une durée de six exercices et sont rééligibles.

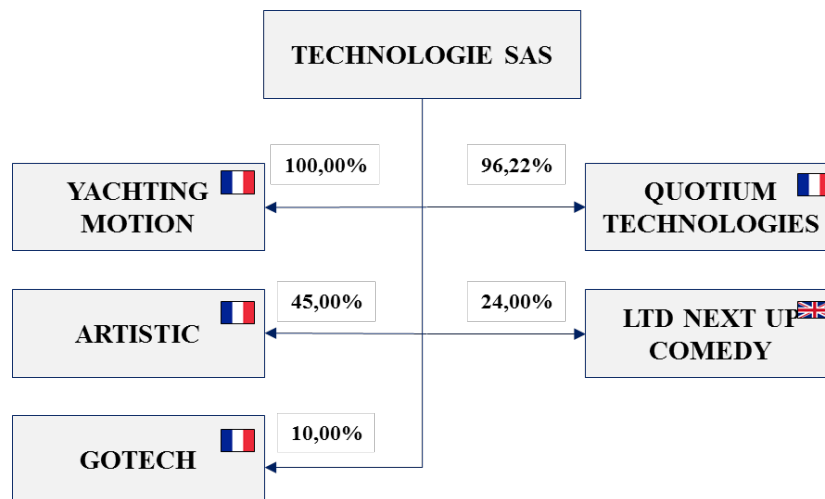
Commissaire aux comptes titulaire : CECAUDIT INTERNATIONAL, Société par action simplifiée, 16 Rue Albert Einstein Espace Descartes, 77420 Champs-sur-Marne.

Commissaire aux comptes suppléant : DOMON Vincent, 16 Rue Albert Einstein Espace Descartes; 77420 Champs-sur-Marne.

2.4. Activités de Technologies SAS

Les activités de Technologies SAS sont composées de la fourniture de services, la fabrication et distribution de produits aux entreprises et aux particuliers. L'activité de production et l'édition musicale et vidéographique et la fourniture de services. La définition des orientations stratégiques du groupe que la société compose avec ses filiales, la participation active à la conduite de sa politique et au contrôle des filiales, directes et indirectes, en France et dans tous les pays, et la réalisation à leur profit de prestations de services et de conseil de toute nature (notamment administrative, comptable, financière ou immobilière).

L'organigramme des filiales et des participations détenues par Technologies SAS à ce jour est décrit dans l'organigramme ci-dessous :



3. Mode de financement de l'offre et frais liés

3.1. Frais liés à l'Offre

Le montant global de tous les frais, coûts et dépenses externes exposés dans le cadre de l'Offre, y compris les honoraires et frais des conseils financiers, juridiques et comptables ainsi que les frais de publicité, est estimé à environ 210 000 euros (hors taxes).

3.2. Coût et mode de financement de l'Offre

L'acquisition de la totalité des actions Quotium Technologies visées par l'Offre représentera, sur la base du prix unitaire de l'Offre de 11,30 euros par action Quotium Technologies, un investissement d'un montant maximum de 137 057.70 euros (hors frais liés à l'opération).

Le coût total maximum de l'Offre est ainsi estimé à 347 057,70 euros et sera intégralement financé par l'Initiateur au moyen de fonds propres.

4. Situation comptable et financière consolidée de Technologies SAS

4.1. Bilan

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : **TECHNOLOGIES SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **84 BOULEVARD DE LA** **92400 COURBEVOIE** Durée de l'exercice précédent* **12**
 Numéro SIRET* **3 2 5 8 2 6 4 6 9 0 0 0 3 4** Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le 31/12/2018		Exercice N-1 clos le 31/12/2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	AC	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	11 499	(0)		(0)
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO	1 902 920		1 902 920	
	Constructions	AP	AQ	5 792 236	5 005 361	786 875	853 271
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	778 495	672 924	105 571	104 127
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	10 045 919	360 003	9 685 915	9 995 919
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG	460 000		460 000	460 000
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	60 850		60 850	10 450
	TOTAL (II)	BJ	BK	19 051 919	6 049 788	13 002 131	13 326 688
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	346 679		346 679	701 655
	Autres créances (3)	BZ	CA	5 814 384	4 014 425	1 799 959	2 168 050
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	60 421	439	59 981	60 246
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Disponibilités	CF	CG	545 302		545 302	58 453
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	33 161		33 161	22 926
	TOTAL (III)	CJ	CK	6 799 947	4 014 864	2 785 083	3 011 330
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	25 851 866	10 064 652	15 787 214	16 338 018
	Retenue : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières autres :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
	Classe de réserve de prévoyance *						
	Immobilisations :						
	Stocks :						
	Créances :						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : TECHNOLOGIES SAS		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3...862...600.....)	DA	3 862 600	3 862 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	27 678	27 678
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	386 260	386 260
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	5 409 149	5 409 149
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 252 710	742 244
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(296 038)	510 465
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK	204	179	
TOTAL (I)		DL	10 642 562	10 938 576
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	480 362	547 027
	TOTAL (III)	DR	480 362	547 027
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	688 271	860 375
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	2 600 863	3 046 110
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	272 768	195 972
	Dettes fiscales et sociales	DY	542 658	339 065
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		552
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	559 731	410 342
TOTAL (IV)		EC	4 664 290	4 852 416
Ecart de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	15 787 214	16 338 018
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 049 141	2 620 592	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cajal Group

Deviser N° 001255 en Euros.

THERRY YOUNES & ASSOCIES

4.2. Compte de résultat

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste) DGFIP N° 2052 2019

Formulaire simplifié (article 19 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **TECHNOLOGIES SAS** Néant ☐ *

		Exercice N		Total	Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 4	FB	4 4	59	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		
			FG	2 434 190	FH	2 434 190	2 085 538
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 434 234	FK	2 434 234	2 085 597	
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	66 665	22 426	
	Autres produits (1) (11)			FQ	30	1 203	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 500 928	2 109 226
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	623 598	595 667	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	202 153	181 817	
	Salaires et traitements*			FY	637 247	443 556	
	Charges sociales (10)			FZ	287 319	229 202	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*	GA	94 498	92 460	
			- dotations aux provisions	GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)			GE	4 009	5	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 848 823	1 542 706
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	652 106	566 520	
Répartition en fonction	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	83 261	72 512	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	847		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	84 108	72 512	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	995 941	472 200	
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR	57 578	57 420	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
	Total des charges financières (VI)			GU	1 053 519	529 620	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(969 410)	(457 108)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(317 305)	109 412	

Capital Group

Document N° 001255 en français

THÉRAY YOUNES & ASSOCIÉS

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : TECHNOLOGIES SAS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	728	25	510
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		73	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	728	25	583
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 140	1	303
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		10	180
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	25	26	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 165	11	509
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(436)	14	074
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(21 703)	(386	979)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 585 765	2	207 321
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 881 803	1	696 856
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(296 038)	510	465
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	1 445 901	1	347 429
		IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	77 741	69	457
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	36 140	28	145
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		1 165		728	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 001255 en Euros.

THEBBY VOLNÉS & ASSOCIÉS

4.3. Autres informations

8 **ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *** DGFIP N° 2057 2019

Formulaires obligatoires (article 13 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **TECHNOLOGIES SAS** Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an ou plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP	460 000	UR		US	460 000			
	Autres immobilisations financières	UT	60 850	UV	0	UW	60 850			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	346 679		346 679					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation autorisée par le conseil d'administration) ☐ UO	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	273		273					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	227		227					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	44 536		44 536				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC	5 769 348		308 664		5 460 684			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
	Charges constatées d'avance	VS	33 161		33 161					
	TOTAUX			VT	6 715 075	VU	733 541	VV	5 981 534	
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an ou plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
REVENUS	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 556		2 556					
		à plus de 1 an à l'origine	VH	685 714		171 428		514 286			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	2 600 863		1 500 000		1 100 863				
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	272 768		272 768						
	Personnel et comptes rattachés	8C	39 551		39 551						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	149 090		149 090						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	221 346		221 346					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	120 140		120 140					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	12 531		12 531						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J										
Groupe et associés (2)	VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K										
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ										
Produits constatés d'avance	8L	559 731		559 731							
TOTAUX			VY	4 664 290	VZ	3 049 141		1 615 149			
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	618 629								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 001255 en Euros. THIERRY YOUNES & ASSOCIES

5. Restriction concernant l'Offre à l'étranger

L'Offre est faite exclusivement en France ainsi que cela est mentionné dans la section 2.8 intitulée "Restrictions concernant l'Offre à l'étranger" de la Note d'Information Conjointe.

6. Personne assumant la responsabilité de l'information relative à Technologies SAS

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 14 mai 2019 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique de retrait, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par son instruction n°2006-07, dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par Technologies SAS et visant les actions de la société Quotium Technologies. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Technologies SAS

Représentée par Monsieur Michel Tibérini en qualité de Président